

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42323

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

à l'amendement n° 23975 de Mme Victory

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« prennent »

les mots :

« doivent prendre ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nous souhaitons le maintien des droits acquis pour les artistes auteurs.